



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le 29/02/2024

ID : 053-200084762-20240221-DEL2024003-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DEL2024-003

Le vingt-un février deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 7 février 2024, s'est réuni à la salle du conseil municipal d'Evron, sous la présidence de Blandine VERDIER, Vice-Présidente.

Etaient Présents : Blandine VERDIER, Chantal ANGELIAUME, Jacqueline BOUCHARD, Marie-Thérèse BRETON, Jérémy CHAPRON, Catherine CHOUPEAUX, Annette COUROSSE, Isabelle DUTERTRE, Joceline JACOB, Claude LATASTE, Odile LECLERCQ, Bernadette LOISEL, Sylvie MASSEROT, Fabrice METAIRIE, Christiane MOREAU,

Etait excusé : Joël BALANDRAUD,

Etait absente : Chantal BOUHOURS,

Assistait également : Anne-Sophie BERTHEREAU

Secrétaire de séance : Joceline JACOB

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Pouvoir(s) : 0

Approbation du compte administratif 2023

Le conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que les résultats globaux sont en conformité avec les comptes de gestion dressés par le comptable du SGC Mayenne,

Après avoir procédé à un vote dont les résultats sont les suivants :

Votants : 15

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

SECTIONS	DEPENSES N	RECETTES N	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS ANTERIEURS	CUMULES	SOLDE N
FONCTIONNEMENT	107 799,76	140 155,00	32 355,24	5 808,73	38 163,97	0,00
INVESTISSEMENT	9 211,03	29 966,63	20 755,60	-36,38	20 719,22	-28 499,27
	117 010,79	170 121,63	53 110,84	5 772,35	58 883,19	-28 499,27

APPROUVE le compte administratif 2023 comme annexé.

La secrétaire de séance,

La Vice-Présidente,

Joceline JACOB



Blandine VERDIER

